Well Water Fact Sheet
Manitoba Health
Office of the Chief Medical Officer of Health
March 2001

What do I do when a boil water advisory is issued?

What are the reasons for a boil water advisory?

There are different reasons for issuing a boil water advisory. These include:

* Bacteriological/microbial testing that suggests possible widespread aquifer or groundwater contamination within a community;

* An outbreak of illness that may be due to consumption of the water within a community;

HOW DO I USE WATER WHEN THE BOIL WATER ADVISORY HAS BEEN ISSUED FOR *DRINKING WATER ONLY*?

Where the boil advisory is for drinking water only, the water can be used for general domestic purposes, including handwashing, bathing and showering (providing the water is not swallowed), dishwashing and laundry.

Water used for drinking purposes should be brought to a rolling boil. This applies to water used for making infant formula and juices, cooking, making ice, washing fruits and vegetables, and brushing teeth. Discard all ice made before the boil water advisory was issued, and disinfect the ice cube trays. (***Caution: Place kettles and pots on back burners or away from counter edges to avoid spillage and scalding.***)

Alternate safe supplies of water, such as bottled water, can also be used.

Can I take a bath?

Adults and teens may shower or bath with untreated water as long as they can avoid swallowing water. Older children may take or be given a shower with a hand-held showerhead, avoiding the face. Younger children should be sponge-bathed instead of bathing in a tub because they are likely to swallow tub or shower water.

HOW DO I USE WATER WHEN THE BOIL WATER ADVISORY HAS BEEN ISSUED FOR *ALL DOMESTIC PURPOSES*?

Can I use the water for drinking purposes?

All types of boil water advisories include drinking water. The water cannot be used for drinking until it is properly sterilized by bringing it to a rolling boil. This includes water used for infant formula and juice, cooking, making ice, washing fruits and vegetables, and brushing teeth.

Can I use the water for handwashing?

Water can be used for handwashing after the following water treatment: Use one part regular household bleach to 1,000 parts water. Mix and let stand for at least 10 minutes prior to use. (Use 5 ml or 1 teaspoon of bleach in 5 litres or 1 gallon of water.)

How else can I disinfect my hands?

You can use alcohol-based hand disinfectants, containing more than 60% alcohol. These products are widely used in health-care settings for washing hands, or in situations when water is not available. The wet wipes used for cleaning babies during a diaper change are not effective for disinfecting hands and should not be used for this purpose.

Can I take a bath or shower?

Bathing or showering in this water is not recommended.

Is it safe to use my dishwasher?

If your dishwasher has a hot setting, it safely disinfects dishes. If your dishwasher does not have a hot setting, wait until the washing cycle is complete. Then soak dishes for one minute in a 1:1000 solution of regular household bleach. (5 ml or 1 tsp of bleach in 5 litres or 1 gallon of water).

If I wash dishes by hand, how do I disinfect them?

You could use boiled water for washing dishes. Dishes washed in soap and hot water can also be rinsed in boiled water, or disinfected by soaking dishes for one minute with the 1:1000 bleach solution: (5 ml or 1 tsp of bleach in 5 litres or 1 gallon of water). Let dishes air dry.

How do I disinfect countertops, chopping boards or utensils?

Countertops, chopping boards or utensils should be washed with soap and hot water first, then disinfected with the following bleach solution: one part bleach with 75 parts water (15 ml or 3 teaspoons of regular bleach in one litre of water). Do not reuse or store this solution. Make it fresh daily.

Should I change the way I am doing laundry?

No, continue doing laundry the way you usually do, but wash your hands as described above when finished.

Is the water safe to fill wading pools for children?

No, the water is not safe to use in wading pools. Water usually gets into the mouths of small children, and is therefore a possible source of infection.

Does an installed water treatment device make the water safe?

It may not, because of the variable nature of the water source and the large variety of treatment devices available. Water used for drinking purposes should be brought to a rolling boil before it is used. This applies to water used for infant formula and juices, cooking, making ice, washing fruits and vegetables, and brushing teeth.

What should I do after the boil water advisory is lifted?

Purge your entire system. Shut off power, drain and refill hot water heaters. Run water softeners through a regeneration cycle. Run cold water faucets for five minutes before using the water. Run drinking fountains for five minutes before using the water. Flush all garden hoses by running cold water through them for five minutes. Remove and clean all screens on taps.

My doctor told me I am immunocompromised - what should I do?

Contact your physician and follow his or her advice.

102-01381/

Drinking Water Fact Sheets

- How Do I Know If My Well Water Is Safe from bacterial contamination?
- How Do I Test My Well Water for bacterial contamination?
- What Do I Do When a Boil Water Advisory is Issued?
- How Do i Disinfect My Well?
- Guidelines for Food Establishments During a Boil Water Advisory

Where can I get more information?

For further information on well water safety, please contact the nearest office of Manitoba Conservation or The Manitoba Water Services Board at the numbers listed on this fact sheet, or call Health Links at 788-8200 or toll-free 1-888-315-9257.

Manitoba Conservation

Winnipeg	204-945-0675
Fax	204-945-1211
Brandon	204-726-6064
Fax	204-726-6567
Virden	204-748-2321
Fax	204-748-2388
Steinbach	204-346-6060
Fax	204-326-2472
Selkirk	204-785-5030
Fax	204-785-5024
Lac du Bonnet	204-345-1447
Fax	204-345-1415
Flin Flon	204-687-1625
Fax	204-687-1623
The Pas	204-627-8307
Fax	204-623-1773
Killarney	204-523-5285
Fax	204-523-4626
Dauphin	204-622-2030
Fax	204-622-2306
Swan River	204-734-3436
Fax	204-734-5151
Winkler	204-325-1750
Fax	204-325-1758
Portage la Prairie	204-239-3188
Fax	204-239-3185
Thompson	204-677-6704
Fax	204-677-6652

The Manitoba Water Services Board

Brandon	204-726-6079
Fax	204-726-6290
Dauphin	204-622-2116
Fax	204-622-2298
Beausejour	204-268-6059
Fax	204-268-6060

Office of the Chief Medical Officer of Health
4th Floor, 300 Carlton Street
Winnipeg, MB R3B 3M9
Ph: (204) 788-6666
Fax: (204) 948-2204

Information Compiled by the Drinking Water Coordinating Group

Feuille de renseignements
sur l'eau de puits
Santé Manitoba
Bureau du médecin hygiéniste en chef
Mars 2001

Que faire quand on émet un avis de faire bouillir l'eau?

Quels sont les motifs d'émission d'un avis de faire bouillir l'eau?

Il y a différents motifs, et notamment :

* Des tests bactériologiques ou microbiens qui semblent indiquer l'éventualité d'une contamination importante des nappes aquifères ou des eaux souterraines d'une collectivité;
* La survenue d'une maladie qui peut être due à la consommation de l'eau de la collectivité;

COMMENT UTILISER L'EAU QUAND ON A ÉMIS UN AVIS DE FAIRE BOUILLIR L'EAU *SEULEMENT POUR L'EAU POTABLE*?

Lorsque l'avis de faire bouillir l'eau ne concerne que l'eau potable, vous pouvez utiliser l'eau pour les tâches ménagères générales, y compris pour vous laver les mains, prendre des bains et des douches (à condition de ne pas avaler l'eau), pour laver la vaisselle et faire la lessive.

Il faudrait faire bouillir à forte ébullition l'eau destinée à la consommation. Cette mesure vaut pour l'eau utilisée pour faire de la préparation pour nourrissons et des jus, pour faire la cuisine, faire des glaçons, laver les fruits et les légumes et vous brosser les dents. Jetez tous les glaçons faits avant l'émission de l'avis de faire bouillir l'eau et désinfectez les bacs à glaçons. ***(Mise en garde : placez les bouilloires et les marmites sur les brûleurs arrières de la cuisinière ou loin des rebords des comptoirs pour éviter de renverser de l'eau par accident ou de vous ébouillanter.)***

Vous pouvez également employer de l'eau d'autres provenances qui est propre à la consommation, comme de l'eau embouteillée.

Puis-je prendre un bain?

Les adultes et les adolescents peuvent se doucher ou prendre un bain à l'eau non traitée à condition de ne pas avaler d'eau. Les enfants plus âgés peuvent aussi prendre une douche ou vous pouvez leur en donner une si vous avez une douche à main, en évitant de leur mouiller le visage. Vous devriez laver les enfants plus jeunes à l'éponge au lieu de leur donner un bain dans la baignoire ou de leur donner une douche, car ils risquent d'avaler de l'eau.

COMMENT UTILISER L'EAU QUAND L'AVIS DE FAIRE BOUILLIR L'EAU A ÉTÉ ÉMIS POUR *TOUTES LES TÂCHES MÉNAGÈRES*?

Puis-je utiliser l'eau pour boire?

Tous les types d'avis de faire bouillir l'eau comprennent l'eau que l'on consomme. On ne peut pas utiliser l'eau pour la boire avant qu'elle soit correctement stérilisée en la portant à forte ébullition. Cette mesure vaut également pour l'eau utilisée pour les préparations pour nourrissons et les jus, pour faire la cuisine, faire des glaçons, laver les fruits et les légumes et se brosser les dents.

Puis-je utiliser l'eau pour me laver les mains?

Vous pouvez utiliser l'eau pour vous laver les mains après lui avoir fait subir le traitement suivant : utilisez une partie d'eau de javel ordinaire à usage domestique pour 1 000 parties d'eau. Mélangez et laissez reposer pendant 10 minutes au moins avant emploi. (Utilisez 5 ml ou 1 cuillère à thé d'eau de javel dans 5 litres ou 1 gallon d'eau.)

Y a-t-il d'autres façons de se désinfecter les mains?

Vous pouvez utiliser un désinfectant pour mains à base d'alcool contenant plus de 60 % d'alcool. On utilise couramment ces produits dans les établissements de soins pour se laver les mains ou quand il n'y a pas d'eau. Les débarbouillettes qui servent à nettoyer les bébés quand on change leur couche ne sont pas un bon désinfectant pour les mains et ne devraient pas être utilisées à cette fin.

Puis-je prendre un bain ou une douche?

Il n'est pas recommandé de prendre un bain ou une douche avec cette eau.

Puis-je me servir de mon lave-vaisselle sans danger?

Si votre lave-vaisselle a un réglage à chaud, il désinfecte la vaisselle en toute sécurité. Si ce n'est pas le cas, une fois le cycle de lavage terminé, faites tremper la vaisselle pendant une minute dans une solution à 1:1 000 d'eau de javel ordinaire à usage domestique (5 ml ou 1 cuillère à thé d'eau de javel dans 5 litres ou 1 gallon d'eau).

Si je lave la vaisselle à la main, comment la désinfecter?

Vous pouvez utiliser de l'eau bouillie pour laver la vaisselle. La vaisselle lavée à l'eau chaude savonneuse peut aussi être rincée dans de l'eau bouillie ou désinfectée en la trempant pendant une minute dans une solution à 1:1 000 d'eau de javel ordinaire à usage domestique (5 ml ou 1 cuillère à thé d'eau de javel dans 5 litres ou 1 gallon d'eau). Laissez sécher la vaisselle à l'air.

Comment désinfecter les surfaces de comptoirs, les planches à hacher ou les ustensiles?

Lavez tout d'abord les surfaces des comptoirs, les planches à hacher ou les ustensiles à l'eau chaude savonneuse, puis désinfectez-les avec la solution d'eau de javel suivante : une partie d'eau de javel pour 75 parties d'eau (15 ml ou 3 cuillères à thé d'eau de javel ordinaire par litre d'eau). Ne réutilisez pas ou ne gardez pas cette solution. Vous devez en préparer une nouvelle quantité tous les jours.

Dois-je changer ma façon de faire la lessive?

Non, continuez de faire votre lessive comme d'habitude, mais quand vous avez fini, lavez-vous les mains comme nous l'avons indiqué plus haut.

Puis-je utiliser l'eau pour remplir la pataugeoire des enfants?

Non, il ne faut pas utiliser l'eau dans les pataugeoires. En général, elle pénètre dans la bouche des petits enfants et peut donc être une source éventuelle d'infection.

Un dispositif de traitement de l'eau rend-il l'eau propre à la consommation?

Il se peut que non, à cause de la nature variable de la source d'eau et de la vaste gamme de dispositifs de traitement offerts sur le marché. L'eau destinée à la consommation doit être amenée à forte ébullition avant d'être utilisée. Cette mesure vaut pour l'eau que l'on emploie pour les préparations pour nourrissons et les jus, pour faire la cuisine et faire des glaçons, pour laver les fruits et les légumes et pour se brosser les dents.

Que devrais-je faire une fois que l'avis de faire bouillir l'eau est levé?

Vidangez tout votre circuit d'alimentation en eau. Coupez l'alimentation électrique des chauffe-eau, vidangez-les et remplissez-les de nouveau. Faites faire un cycle de régénération aux adoucisseurs d'eau. Laissez couler les fontaines à eau potable et les robinets d'eau froide pendant cinq minutes avant d'utiliser l'eau. Vidangez tous les tuyaux d'arrosage en laissant couler de l'eau froide pendant cinq minutes. Retirez et nettoyez toutes les crépines des robinets.

Mon médecin m'a dit que mes défenses immunitaires sont détériorées - que devrais-je faire?

Communiquez avec votre médecin et suivez ses conseils.

Feuilles de renseignements sur l'eau potable

Comment savoir si mon eau de puits est exempte de contamination bactérienne?

Comment faire des tests pour dépister une contamination bactérienne de mon eau de puits?

Que faire quand on émet un avis de faire bouillir l'eau?

Comment désinfecter mon puits?

Directives à l'intention des établissements alimentaires pendant un avis de faire bouillir l'eau.

Où puis-je avoir de plus amples renseignements?

Pour avoir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le bureau le plus proche de Conservation Manitoba ou avec la Commission des services d'approvisionnement en eau du Manitoba en composant les numéros mentionnés sur cette feuille ou appelez Health Links au 788-8200 ou au 1 888 315-9257.

Conservation Manitoba

Winnipeg	(204) 945-0675
Télécopieur	(204) 945-1211
Brandon	(204) 726-6064
Télécopieur	(204) 726-6567
Virden	(204) 748-2321
Télécopieur	(204) 748-2388
Steinbach	(204) 346-6060
Télécopieur	(204) 326-2472
Selkirk	(204) 785-5030
Télécopieur	(204) 785-5024
Lac du Bonnet	(204) 345-1447
Télécopieur	(204) 345-1415
Flin Flon	(204) 687-1625
Télécopieur	(204) 687-1623
Le Pas	(204) 627-8307
Télécopieur	(204) 623-1773
Killarney	(204) 523-5285
Télécopieur	(204) 523-4626
Dauphin	(204) 622-2030
Télécopieur	(204) 622-2306
Swan River	(204) 734-3436
Télécopieur	(204) 734-5151
Winkler	(204) 325-1750
Télécopieur	(204) 325-1758
Portage la Prairie	(204) 239-3188
Télécopieur	(204) 239-3185
Thompson	(204) 677-6704
Télécopieur	(204) 677-6652

Commission des services d'approvisionnement en eau du Manitoba

Brandon	(204) 726-6079
Télécopieur	(204) 726-6290
Dauphin	(204) 622-2116
Télécopieur	(204) 622-2298
Beauséjour	(204) 268-6059
Télécopieur	(204) 268-6060

Bureau du médecin-hygiéniste en chef
300, rue Carlton, 4e étage
Winnipeg (Manitoba) R3B 3M9
Tél. : (204) 788-6666
Téléc. : (204) 948-2204

Renseignements compilés par le Drinking Water Coordinating Group